

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **TEMPLEUVE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-01

Patrimoine communal – résiliation des baux de chasse avec la société de chasse « Saint Hubert »

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire rappelle que par bail établi en aout 1988, la ville de Baisieux avait décidé de louer à l'association « Saint Hubert de Villeneuve » un ensemble de parcelles de son domaine privé pour y exercer les droits de chasse.

La superficie totale des parcelles concernées (36ha 7a à l'origine) avait été revue par voie de délibération en date du 25 juin 2002 pour se porter à un total de 29ha 25a 01ca.

Monsieur le Maire expose que suite à une réunion avec ladite société de chasse, il a été convenu d'un commun accord de proposer au Conseil Municipal la résiliation pure et simple des baux de chasse concernés.

Cette résiliation est sollicitée par les représentants de l'association Saint Hubert de Villeneuve, lesquels considèrent que la situation des terrains concernés par le bail ne leur permet plus d'exercer de manière pleine, entière et sécuritaire le droit de chasse concédé.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à résilier les baux de chasse établis avec la société de chasse « Saint Hubert de Villeneuve ».

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-02

Affaires scolaires - classe de découverte en Normandie - école du Sacré Coeur

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **23** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Madame Nicole MARTIN, Adjointe aux affaires scolaires, rappelle que par délibération en date du 13 mai 2003, le Conseil Municipal a établi des dotations scolaires en excluant les classes vertes et les classes de neiges qui doivent faire l'objet d'une dotation particulière.

Le montant de la dotation pour les séjours pédagogiques organisés au bénéfice des scolaires est arrêté à 8,38 Euros par jour et par enfant.

Pour l'exercice 2015, un effectif de 30 élèves de l'école du Sacré Coeur a la possibilité de partir en classe de découverte en Normandie du lundi 30 mars au vendredi 03 avril.

Le coût global de cette classe de découverte est de 406.66 Euros par enfant, soit 12 200 Euros.

Compte tenu de ces éléments, Madame Nicole MARTIN, Adjointe, propose aux membres du Conseil Municipal le versement d'une dotation d'un montant de 1 257 Euros au bénéfice de l'école du Sacré Coeur pour permettre aux enfants concernés de partir en classe de découverte en Normandie du lundi 30 mars au vendredi 03 avril 2015.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité le versement d'une dotation d'un montant de 1 257 Euros au bénéfice de l'école du Sacré Coeur pour permettre aux enfants concernés de partir en classe de découverte en Normandie du lundi 30 mars au vendredi 03 avril 2015.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-03

Affaires scolaires - classe de découverte linguistique en Grande Bretagne – groupe scolaire Paul Emile Victor

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Madame Nicole MARTIN, Adjointe aux affaires scolaires, rappelle que par délibération en date du 13 mai 2003, le Conseil Municipal a établi des dotations scolaires en excluant les classes vertes et les classes de neiges qui doivent faire l'objet d'une dotation particulière.

Le montant de la dotation pour les séjours pédagogiques organisés au bénéfice des scolaires est arrêté à 8,38 Euros par jour et par enfant.

Pour l'exercice 2015, un effectif de 72 élèves du groupe scolaire Paul Emile Victor a la possibilité de partir en classe de découverte linguistique en Grande Bretagne du mardi 26 mai au vendredi 29 mai.

Le coût global de cette classe de découverte est de 260 Euros par enfant, soit 19 270 Euros.

Compte tenu de ces éléments, Madame Nicole MARTIN, Adjointe, propose aux membres du Conseil Municipal le versement d'une dotation d'un montant de 2 413.44 Euros au bénéfice du groupe scolaire Paul Emile Victor pour permettre aux enfants concernés de partir en classe de découverte Linguistique en Grande Bretagne du mardi 26 mai au vendredi 29 mai 2015.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité le versement d'une dotation d'un montant de 2 413.44 Euros au bénéfice du groupe scolaire Paul Emile Victor pour permettre aux enfants concernés de partir en classe de découverte Linguistique en Grande Bretagne du mardi 26 mai au vendredi 29 mai 2015

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-04

Commande publique – fin des tarifs réglementés de vente d'électricité au 31 décembre 2015 - adhésion au dispositif d'achat groupé proposé par l'UGAP

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

La loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010, dite loi NOME prévoit la suppression des tarifs règlementés de vente (TRV) d'électricité pour les sites supérieurs à 36 KVA (tarifs jaune et vert) au 31 décembre 2015.

Deux sites sont concernés pour la commune : le complexe sportif et le centre socioculturel d'Ogimont, représentant un total de 0.329230 gigawatt-heure et une dépense d'environ 44 720 €.

A cette échéance, notre commune devra obligatoirement satisfaire ses besoins en électricité au terme d'une mise en concurrence des fournisseurs. A noter que les tarifs réglementés jaune et vert sont quasiment au niveau des prix de marchés, si bien que les fournisseurs ne disposent que de très peu de marges de manœuvre pour proposer des prix plus compétitifs.

Afin de répondre à ces obligations, Monsieur le Maire propose d'adhérer au dispositif d'achat groupé d'électricité proposé par l'UGAP.

Le dispositif d'achat d'électricité proposé par l'UGAP prendra la forme d'un accord cadre avec marchés subséquents exécutés par les bénéficiaires du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 (3 ans) sans engagement au-delà.

Les bénéficiaires du groupement ont par ailleurs la faculté de choisir, de manière uniforme pour tous leurs sites, entre plusieurs niveaux d'électricité verte (standard, 50%, 75%, 100% garantie d'origine renouvelable). A noter que le surcoût est évalué dans une fourchette allant de 1 € à 2 € le MWH pour une fourniture 100% garantie d'origine renouvelable.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- l'adhésion de la commune de Baisieux au dispositif d'achat groupé d'électricité mis en place par l'UGAP pour les deux sites identifiés (complexe sportif et centre socioculturel d'Ogimont),
- d'opter pour une fourniture d'électricité verte à hauteur de 50 % dans le cadre de la présente convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-05

Finances locales – indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public chargé des fonctions de receveur de la commune

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire précise que la délibération attribuant l'indemnité de conseil au comptable du trésor public assignataire de la commune est nominative et vise donc le comptable en place, en l'occurrence Monsieur José BAYART, Trésorier Principal de la trésorerie de Villeneuve d'Ascq.

Comme le prévoit l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, le Trésorier Principal assurant les fonctions de receveur municipal est en droit de demander à chaque commune dont il a la charge une indemnité de conseil calculée en fonction du montant des budgets gérés.

Cette indemnité est allouée personnellement au receveur municipal à hauteur de 100% depuis la délibération du Conseil Municipal du 09 septembre 2014.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de supprimer l'indemnité de conseil au trésorier.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de supprimer l'indemnité de conseil allouée au comptable assignataire de la commune.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : <u>NORD</u>	ARRONDISSEMENT : <u>LILLE</u>	CANTON : <u>TEMPLEUVE</u>
----------------------------------	--------------------------------------	----------------------------------

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-06

Finances locales - adoption du Compte Administratif 2014

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 25

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2014, section de fonctionnement et section d'investissement, chapitre par chapitre.

L'ensemble des écritures est repris dans les premières colonnes de l'état préparatoire remis en annexe de la présente convocation.

Monsieur le Maire nomme Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, en qualité de Président de séance et quitte la salle du Conseil.

Monsieur Paul DUPONT, Adjoint aux finances, invite les membres du Conseil Municipal à adopter le compte administratif 2014.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le compte administratif de l'exercice budgétaire 2014.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-07

Finances locales - approbation du Compte de Gestion 2014

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **23** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que les services de la perception de Villeneuve d'Ascq ont déposé en Mairie le compte de gestion de l'année 2014.

Après s'être assuré que l'ensemble des écritures de l'année a bien été repris au compte de gestion, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le compte de gestion présenté par les services des finances publiques.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le compte de gestion de l'exercice budgétaire 2014 présenté par les services du Trésor.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-08

Finances locales - calcul du résultat de l'exercice budgétaire 2014

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal le mode de calcul du résultat de l'exercice budgétaire.

Investissement

Recettes	815 822,08 €	
Dépenses	<u>784 707,66 €</u>	
	31 114,42 €	
	<u>-156 745,36 €</u>	déficit antérieur
	-125 630,94 €	déficit de clôture

Reste à réaliser

Recettes	0,00 €	
Dépenses	<u>23 257,12 €</u>	
	- 23 257,12 €	

Fonctionnement

Recettes	3 313 498,98 €	
Dépenses	<u>2 842 968,45 €</u>	
	470 530,53 €	

Résultat d'investissement reporté au débit du 001 (dépenses)	-125 630,94 €
Résultat de fonctionnement reporté au compte 1068	470 530,53 €

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le calcul du résultat tel que présenté ci-dessus et d'affecter le résultat d'investissement au débit du compte 001 (dépenses) et le résultat de fonctionnement au compte 1068.

Ainsi fait en séance,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **TEMPLEUVE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-09

Finances locales - vote des subventions aux associations

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, soumet la liste des subventions aux divers établissements et associations loi 1901.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- de voter l'attribution d'une subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un montant de 30 000.00€ ;
- de voter l'attribution des subventions aux associations, loi 1901, tel qu'arrêté en **annexe n°1** ;

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-10

Finances locales - tableau des effectifs

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Le tableau des effectifs est joint en **annexe n°2**, il est proposé aux membres du conseil municipal de l'approuver.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'approuver le tableau des effectifs joint en **annexe n°2**.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **TEMPLEUVE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-11

Fiscalité communale – vote des taux des taxes directes locales – exercice 2015

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : **27** présents : **23** votants : **27**

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire et Monsieur Paul DUPONT, Adjoint, proposent après avis de la commission des finances en date du 23 mars 2015, de fixer les taux d'imposition de la manière suivante :

Taxes	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	23,77%	23,77%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,74%	18,45%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,39%	41,39%

En fonction des éléments connus à ce jour et communiqués par la Direction Générale des Finances Publiques, il est demandé au Conseil Municipal d'inscrire un produit fiscal prévisionnel de **1 329 000 €** au compte 7311 (imposition directe) du budget primitif de l'exercice 2015.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux adoptent à l'unanimité les taux d'imposition tels que repris ci-dessus et décide l'inscription d'un produit fiscal de **1 329 000 €** au compte 7311 (imposition directe) du budget primitif pour l'exercice 2015.

Ainsi fait en séance,

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis DELRUE

Commune de BAISIEUX

DEPARTEMENT : **NORD** ARRONDISSEMENT : **LILLE** CANTON : **TEMPLEUVE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2015**

N° 2015-04-12

Finances locales - vote du Budget Primitif 2015

L'an deux mille quinze, le 14 avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de BAISIEUX (Nord), dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis DELRUE, Maire.

La convocation a été adressée le 07 avril 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : en service : 27 présents : 23 votants : 27

Étaient présents : DELRUE Francis – MARTIN Nicole – DUPONT Paul – COPINE Lydia – LELONG Jeannette – BOUREL Hervé – HAMRIT Guy – CARDON Monique – PAQUIER Michel – DUFOUR Isabelle – KIJOWSKI Pawel – DEGOUEY Christiane – PLANCQ Serge – SEINGIER Sophie – MASQUELIER Pascal – VERBECQUE Karl – BELBENOIT Agnès – BISKUP Marie Paule – BAGEIN Philippe – STEFANIAK Monique – WIART Benoît – CHEVALIER Emmanuelle – CHARTIER Bruno.

Étaient absents excusés : DELCOURT Michel (pouvoir à COPINE Lydia) – DUPONCHEL Marie-Claire (pouvoir à DEGOUEY Christiane) – HERMAN BAUDRIN Bénédicte (pouvoir à MARTIN Nicole) – GUSTIN Jacques (pouvoir à DELRUE Francis).

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 après appel et désignation, à l'unanimité, de la Secrétaire de séance Madame Sophie SEINGIER, Conseillère Municipale.

Le Budget primitif 2015 s'élève à 3 137 000 € contre 3 114 000 € en 2014.

Les recettes de fonctionnement sont quasi identiques avec 2014 (+ 23 k€) avec cependant des évolutions importantes à différents postes dues à la fois à l'évolution de notre commune et à des contraintes extérieures :

- redevances et droits périscolaires (fréquentation en hausse de la cantine, des centres de loisirs, etc.)
- légères évolution de + 0.90 % des bases des contributions directes (foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation)

Afin de tenir compte de la pénalité de la loi solidarité et renouvellement urbain (- 68 k€) et de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-22 k€ en 2014, -55k€ en 2015, 2016, 2017 soit -187 k€ sur 4 ans), la commission des finances propose une augmentation de 4% de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Les dépenses de fonctionnement s'élève à 2 843 k€ contre 2 870 k€ en 2014 soit une baisse de 27 k€. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de nos charges financières (emprunt terminé).

Pour tenir compte de la réglementation environnementale, et obtenir un service de qualité pour notre commune, nous renforçons nos services techniques en ré-internalisant certaines prestations alors confiées à des entreprises extérieures.

La section d'investissement se porte à 1 395 k€ :

- remboursement de nos emprunts dont le solde du crédit relais (163 k€ + 76 k€)
- diverses dépenses pour l'amélioration de nos équipements (toiture mairie et centre socioculturel, etc.)
- modernisation de l'ensemble de notre éclairage public (550 k€), laquelle nous permettra d'économiser en consommation et en maintenance environ 50 k€ par an. Cet investissement sera financé par un emprunt du même montant sur 12 ans.

Le budget primitif fait apparaître un autofinancement de 131 k€.

Après en avoir délibéré, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux adoptent à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2015 tel que présenté en séance et repris au document ci-annexé.

Ainsi fait en séance,
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Francis DELRUE

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire par dépôt en préfecture de Lille le **15 avril 2015**
Et affichage le **22 avril 2015**